



L'ESSENTIEL du rapport Transition, transformation, mutation : Comment maintenir et développer l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté ?

Sous l'effet de la mondialisation des échanges et des mutations technologiques, la région doit faire face à des évolutions majeures dans ses domaines d'activité privilégiés. À ces transformations s'ajoutent aujourd'hui les tendances liées aux transitions écologiques et énergétiques, les conséquences d'une crise sanitaire qui perdure, et la guerre en Ukraine qui redessine les échanges commerciaux et introduit de nouvelles incertitudes économiques. Ces différentes transitions peuvent être des opportunités pour l'économie régionale, notamment sur le plan de l'emploi.

Le CESER a souhaité approfondir ces questions afin de formuler des propositions visant à assurer les conditions favorables à l'emploi, le rendre attractif et préparer demain.

Pour formuler ses préconisations, le CESER a fait le choix de s'appuyer sur l'analyse de cinq secteurs d'activités stratégiques pour la Bourgogne-Franche-Comté en privilégiant l'approche territoriale, en cohérence avec son projet stratégique.

Cette autosaisine est ainsi l'occasion de mettre le projet du CESER et les préconisations préalablement formulées à l'épreuve de l'actualité.

Chacun des cinq secteurs d'activité étudiés est associé à un territoire, en lien avec les grandes caractéristiques de la Bourgogne-Franche-Comté et les enjeux qui en découlent :

- Le pôle métropolitain Nord Franche-Comté pour étudier l'évolution de l'emploi dans le secteur de l'industrie de la mobilité, l'image industrielle de la région étant grandement liée aux territoires de franges situés à l'Est.
- La Nièvre pour les services à la personne, territoire rural ayant le plus important taux de vieillissement de la population, ainsi que pour la forêt, directement concernée et associée aux problématiques fortes que sont le développement durable, l'évolution du climat, les matériaux de construction et la ruralité.
- Le Jura pour le tourisme, la marque Montagne du Jura permettant de s'affranchir du découpage administratif pour valoriser le massif dans son intégralité.
- L'Yonne pour l'économie de proximité, en complément de l'économie résidentielle, sociale et solidaire. Alors que certains territoires sont en déclin prononcé, d'autres s'organisent sur la base de ressources endogènes, questionnant alors la complémentarité entre économie productive et économie résidentielle et présenteielle.



Richard Béraud et Hubert Belz sont les rapporteurs de cette autosaisine. Hubert Belz est issu du 3^e collège (vie collective) et représente la Fédération des entreprises d'insertion - URAI - Chantier école. Richard Béraud est issu du 2^e collège (syndicats de salariés) et représente la CGT.

Ce rapport est également en ligne sur :

www.ceser.bourgognefranche-comte.fr

Rubrique

Les Publications



LES PRÉCONISATIONS DU CESER

Les 12 préconisations s'articulent autour de trois axes.

ASSURER DES CONDITIONS FAVORABLES À L'EMPLOI

Destinataires : État, collectivités territoriales et employeurs

1- Assurer des mobilités à toutes les échelles

• Les mobilités constituent un axe déterminant des dynamiques territoriales. Elles contribuent au développement de l'emploi, au recrutement de salariés ; leur évolution relève de décisions aux échelles régionale, infrarégionale et interrégionale, cette dernière prenant une dimension particulière dès lors qu'il s'agit des territoires ruraux et hyper ruraux de Bourgogne-Franche-Comté.

2- Assurer un numérique fonctionnel par une réponse locale et compétente aux besoins d'installation et de maintenance

• L'accent est mis sur la persistance de difficultés d'accès dans les territoires ruraux.

3- Assurer l'hébergement pour favoriser le recrutement et l'accès à la formation par les voies de l'alternance

• Créer des guichets d'accueil pour accompagner et informer sur les capacités locales d'hébergement.

• Accompagner les acteurs locaux pour la rénovation du bâti pour un hébergement dédié au public concerné.

• Encourager les initiatives qui tendent à réunir communes, EPCI, employeurs et partenaires du logement, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires et/ou les foyers de jeunes travailleurs ou maisons familiales et rurales.

• Mettre en œuvre la loi Montagne de 2004, notamment pour l'hébergement des salariés saisonniers.

4- Améliorer l'attractivité et l'accueil

• L'accueil durable des salariés dans les entreprises passe par l'installation de la famille et la prise en compte de l'activité professionnelle du conjoint.

MAINTENIR, DÉVELOPPER L'EMPLOI ET LE RENDRE ATTRACTIF

Destinataires : État, Région, Branches professionnelles, Employeurs

5- Mener à bien les Négociations annuelles obligatoires (NAO)

• Les recrutements restent difficiles d'une manière générale notamment en raison de la pénibilité, de trop faibles rémunérations et du peu d'évolution de carrière.

6- Préserver et valoriser les savoir-faire

7- Former et orienter

• Assurer une offre de formation et une orientation engageant acteurs de la formation et acteurs socio-économiques dans une démarche pragmatique, garante de l'acquisition de compétences requises dans le contexte de transition.

8- Sécuriser les parcours

• Inciter les entreprises fragilisées par les mutations technologiques à initier des accords de type Gestion des emplois et des parcours professionnels, pour mettre en place des Transitions Collectives.

• Relancer le passeport professionnel.

9- Intégrer la politique régionale dans une ambition européenne

• Œuvrer pour réaliser des partenariats interrégionaux tant à l'échelle française qu'europpéenne.

PRÉPARER DEMAIN

Destinataires : État, Région, collectivités territoriales, acteurs économiques et acteurs académiques

10- Investir en faveur de l'emploi

• Envisager des dispositifs tournés vers l'investissement matériel de production pour des équipements numériques, plus récents, permettant de relocaliser la production sur nos territoires où le savoir-faire et la demande des entreprises sont présents.

11- Clarifier et coordonner les divers dispositifs de soutien à l'économie

• Réaliser un bilan des différentes politiques publiques dédiées au développement de l'économie.

12- Innover et produire en Bourgogne-Franche-Comté

• Travailler au développement des relations entre start-up et entreprises de production.

• Arrimer les start-up aux territoires par une prise de participation de la Région à leur capital.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du CESER du 21 juin 2022.

À SUIVRE...